



COMMUNE DE CAMPÔME

Juin 2023

MOT DU MAIRE :

L'été arrive et l'activité dans la vallée a, pour autant, peine à se lancer. Les gîtes sont prêts à accueillir nos habitués curistes et le taux de remplissage est satisfaisant. Durant ces six derniers mois, des aménagements ont été réalisés, cuisines dans certains gîtes, peinture de la salle polyvalente et autres. Des travaux plus conséquents au niveau de l'éclairage public vont avoir lieu prochainement pour plus de confort et d'économie. Dans ce sens, le paillage de nos plantations a été également bénéfique pour réagir aux aléas climatiques que nous traversons. Je renouvelle mes remerciements à l'équipe municipale pour son engagement ainsi qu'à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent dans nos actions. Je vous souhaite un bon été.

Jean-Louis Bosc

LA GAZETTE

BULLETIN MUNICIPAL



Il est là depuis 1858, il ne domine pas le village comme beaucoup de ses confrères, il dépasse à peine des toits rouges. Cependant quand on arrive de la route départementale, il impose sa présence.

Autre élément important, il égraine le temps. Fidèles, quoiqu'il arrive, les cloches sonnent le temps et les événements. Parfois quelques coups de foudre le font taire mais cela ne dure jamais longtemps.



Vie du village

ASSOCIATIONS :

- L'association « jeux de société-Conflent66 » a vu le jour sous la houlette de Natacha Barigand et Nicolas Vaast. Amoureux des jeux de plateau et des jeux de société, ils ont proposé la première journée consacrée à leur passion. Une quarantaine de joueurs, initiés ou non, a répondu à l'invitation. La prochaine édition se tiendra le dimanche 2 juillet à partir de 14h00.



- Le centre de vacances va changer de destination et redevenir l'ancienne école. En effet Esméralda et Enric, les nouveaux propriétaires de la maison blanche (maison du Dr Salies) ont signé une convention avec la municipalité afin d'ouvrir dans les locaux un café-restaurant associatif « L'ancienne école - *la vella escola* », où se mêleront cuisine traditionnelle catalane et végétarienne. Après vérification des installations, les agréments nécessaires obtenus et un bon coup de peinture, l'ouverture est prévue début juillet.

- Lors d'un repas organisé par ses amis chasseurs, Jean Planas, Jeannot pour la plupart des Campômois, s'est vu attribuer la médaille de bronze de la Fédération Départementale de Chasse pour son implication dans l'association communale de chasse.



Vœux du maire : Dans la tradition, le maire et son conseil municipal ont convié la population pour présenter les vœux pour cette nouvelle année. Avant de partager la galette des rois, un diaporama a été proposé. Il présentait les diverses actions et réalisations de l'équipe municipale et des bénévoles depuis 2020.



Spectacle : Avec le concours du CD66 « tous au spectacle », la compagnie de la Corneille a offert au Campômois son spectacle « les inventrices ». Une représentation drôle, rafraîchissantes et intelligente.



COMITE DES FETES :

Cet hiver le bureau du Comité des Fêtes a changé. Appelée par la municipalité à se réunir, une dizaine de personnes s'est rassemblée en mairie pour élire un nouveau comité. Ont été élus : Mylène (présidente), Alain, (secrétaire), Laëtitia (trésorière) et Martine (trésorière adjointe). Romain nouvellement installé au village, Tristan, Bernard et Martine sa compagne ainsi qu'Alex en sont également membres.

Pour commencer ses activités, le comité a proposé la deuxième *calçotada*. Fin mars, par une belle journée très ensoleillée sur les berges de la Castellane. Plus de 80 personnes, installées dehors, se sont délectées de ces *calçots* (oignons tendres) grillés, de *pà amb tomaquet i pernil*, de *rostes i de pà d'ou de casa* (pain à la tomate et jambon, tranche de lard et flan maison).

Le comité a fait l'achat de gobelets réutilisables Ecocup aux logos du comité et de la commune. Ils seront bien sûr utilisés lors des diverses manifestations.



- Épisode neigeux :

Cet hiver le village

a connu deux

épisodes neigeux

fin janvier. Bien

qu'il soit tombé quelques centimètres de neige, la vie du village n'a pas été trop impactée.



- Réalisés par Jean

Sitja, des nichoirs et

des abris à insectes

ont été placés à

divers endroits du

village.



- Marie Éve Lenoir, future résidente

à Campôme, praticienne de santé

naturelle et naturopathe, vous reçoit

dans son cabinet, à l'ancienne école,

le jeudi sur rendez-vous. Tél : 06 61

66 10 20

- Une réunion publique s'est tenue

fin mai. Les thèmes principaux

étaient l'adressage, la sécurité

incendie et les restrictions d'eau. Ils

ont animé le débat. De nombreux

citoyens ont

participé à cette

réunion avec

intérêt.



PROGRAMME ESTIVAL :

- 7 juillet : auberge espagnole pour le départ en retraite de Marc, notre facteur.

- 22 juillet : *Cargolada*

- 4 août : *Fa Temps* et son auberge espagnole

- 5 août : *Festa Major*

- 16 août : Vide-grenier

- 11 septembre : concert de la fondation Krüger à l'église sainte Marie

- 23 septembre : Moules/frites

Actions municipales

GITES :

Comme tous les hivers, des travaux ont été menés dans les gîtes du village. Les cuisines du « Col de

Jau » et du « Castellane » ont été rénovées. En effet, il était nécessaire de changer les machines à laver défectueuses. Etant intégrées dans le plan travail, il a été décidé de tout remettre à neuf, nouveaux meubles, plaque à induction moins énergivore que les plaques de cuissons, hotte aspirante efficace, évier et robinetterie moderne.

Précédemment une terrasse avait été aménagée devant le gîte « Col de Jau » dans le cadre de sa montée en gamme. Cette année, une pergola a été créée sur celle-ci afin que glycine, chèvre-feuille et vigne vierge offrent de

l'ombre aux locataires. Ce gîte, avec sa place de parking privative, sa terrasse bientôt ombragée mérite bien ses 3 étoiles.

En collaboration avec l'ADT (Agence Départementale du Tourisme) et dans le cadre du plan Vélo du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, les gîtes de la commune ont obtenu le label « Accueil Vélo », leur donnant ainsi une visibilité supplémentaire sur le net.



Depuis le 11 avril, Alain Chrétien est le nouvel employé municipal. Il travaille à la commune 20h par semaines. Natif de Toulon dont il a gardé l'accent, il est dans la région depuis de nombreuses années. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Comme tous les 5 ans, l'INSEE a procédé au recensement des habitants de la commune. Après quelques heures de formation, Alain Bial a oeuvré en qualité d'agent recenseur, sous la coordination de la mairie et d'un superviseur de l'INSEE. C'est par internet à 95% que les Campômois ont répondu au questionnaire. Dans quelques semaines, nous recevrons les conclusions et nous les communiquerons.

La base adresse locale de la commune a été mise à jour après plusieurs semaine de travail de la part de la Poste et de la commune. A chacun de mettre à jour ses nouvelles coordonnées. Les nouvelles plaques de numéro arriveront cet automne. La municipalité se tient à votre disposition.

Contactez Henri au 06 27 32 60 55.

Carnet :

3 janvier : naissance de Timéo au foyer de Manon Perera et Grégory Martinez

28 Mars : décès de Francine Olivères

1^o avril : baptême républicain et religieux de Sasha Bailon

26 avril : décès de Rose Rougé-Ricart

24 juin : mariage de Silvana Nikolonova et Axel Surjous .

TRAVAUX RÉALISÉS :

- Un étendoir communal a été installé par Alain, derrière le logement communal, rue de la Tramontane.



- Le toit du cortal Lord, jouxtant la grande maison Dandine a été reconstruit.

- Le panneau d'affichage de Bilade a été remplacé. Un autre sera implanté en haut du Chemin de Carmaju très prochainement.

- Les plantations communales ont souffert de la sécheresse. Pour ralentir ses effets, un paillage a été mis en place réduisant ainsi l'évaporation. Le broyat a été recueilli à la déchetterie gratuitement.

- Afin de réduire la consommation d'eau, tous les robinets des gîtes et des bâtiments communaux ont été dotés de mousseurs.

- Avec l'aide du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, un panneau RIS a été implanté près de l'espace pique-nique, Cami dellà l'Aigua. Point de départ de randonnées, il présente le village avec carte, plan, photos et informations touristiques.

- Le toit du clocher a fait l'objet d'une réparation plus que nécessaire. Il devenait dangereux d'y monter. Patrick Bailon, entrepreneur au village a réalisé cette tâche délicate. Monter une poutre IPN dans la cage d'escalier du clocher a été une prouesse.



Rappel : les arrêtés préfectoraux concernant les mesures de protection contre les incendies et les restrictions d'eau sont toujours en vigueur. Ce dernier court jusqu'au 26 juillet 2023. Il y a cependant des aménagements quant à l'arrosage des potagers et la mise en route des piscines pour éviter la propagation des moustiques.

Actions à mener prochainement : Le passage en éclairage LED a pris un peu de retard à cause d'un contretemps d'approvisionnement. Le remplacement des lampadaires est toutefois imminent.

Nos petites incivilités : Chaque bulletin en fait mention mais la situation n'évolue guère à ce sujet. Il est encore une fois demandé aux propriétaires de chiens, résidents permanents ou occasionnels, de ramasser les déjections de leur compagnon, dans et aux abords du village, notamment par respect pour l'agent communal. Celui-ci a bien d'autres travaux à effectuer que de les ramasser. De plus il est très désagréable pour lui, d'être éclaboussé alors qu'il passe le coupe-fil.

Plusieurs signalements, petits vols en tout genre, disparitions de chats, nuisances sonores. Des dispositions ont été prises, notamment pour les usagers de la salle polyvalente. Les poubelles enterrées ne sont pas prévues pour les déchets encombrants (gros cartons, chaises cassées et autres ...). Merci de ne pas les laisser entre les conteneurs, c'est à la déchetterie de Prades qu'il faut les apporter.

Ces petits gestes respectueux contribuent à conserver un village paisible.

La petite histoire du clocher de Campôme :

L'église sainte Marie de Campôme date de 1671, cependant à sa construction, elle n'était pas dotée de clocher. Un premier clocher mur, visible au-dessus de l'entrée de l'église, est construit en 1844 et le clocher tour est ajouté en 1858 après quelques années de collecte de fonds et de démarches administratives. Ainsi, le 20 avril 1858, le conseil municipal se réunit pour aborder la construction du clocher et l'installation d'une horloge.

(Archives départementales des P.O 20p624) « La construction d'un clocher et d'une horloge serait très utile et même nécessaire à la commune d'abord parce qu'une grande partie des habitants n'entendent pas les cloches et ensuite parce que le canal d'irrigation communal de Campôme étant réglé par heure, ... d'une horloge serait indispensable et éviterait beaucoup de disjonctions entre les arrosants. »

Le clocher est financé par des souscriptions de Campômois. Ces derniers ont par ailleurs activement participé aux travaux. Les archives font également mention de journées de mulets et de journées de bœufs fournies par les habitants de la commune.



Les noms des souscripteurs ainsi que la date de construction sont gravés dans les pierres de l'édifice. Les archives font état d'un coût global de la construction du clocher de 2730 francs. La fabrique (gestionnaire des finances de la paroisse) de Campôme fournit 1500 francs « provenant de l'aumône des fidèles, d'un don de M. le curé soit 500 frs, d'un don de M. Duran Justin soit 300 frs et enfin d'un reliquat de recette de l'année 1858 ». Le registre des « souscriptions volontaires pour la construction du clocher de l'église de Campôme » laisse apparaître les noms de 65 donateurs, les dons se comptent en journée d'homme, en journées de mulets et en argent. Au total 229 journées d'hommes, 54 journées de mulets et 582,50 frs. Le montant des matériaux fournis par la commune de Campôme est de 1012 frs. Reste un déficit de 217 frs, somme demandée au préfet.

La construction du clocher est alors encadrée par un cahier des charges très précis, approuvé par le préfet le 26 juin 1858. Il prévoit notamment un délai de travaux d'une durée de 3 mois et que les frais d'échafaudage soient à la charge de l'entrepreneur. Le 1er août 1858, est signé le procès-verbal d'adjudication. M. Sébastien Pacouil, menuisier à Catllar est chargé des travaux. L'horloge est installée l'année suivante et remplacée en 1867.

En 1976, deux cadrans plexiglass sont commandés par le conseil municipal pour remplacer ceux de 1867.

En 2023, M. Patrick Bailon, entrepreneur à Campôme a sécurisé l'accès aux cloches par le remplacement d'une poutre défectueuse.

Mairie ouverte Mer/ Sam de 9 à 12h - tel : 0468050213 - mail : mairiedecampome@orange.fr